

MARCHES PUBLICS DE FOURNITURES COURANTES ET SERVICES

ACTE D'ENGAGEMENT

Maître de l'ouvrage – Personne publique contractante :

Communauté de Communes Maurienne-Galibier
36, rue Général Ferrié
73140 SAINT MICHEL DE MAURIENNE

Objet :

**PRISE EN CHARGE ET COMPOSTAGE DES BOUES DE LA STATION D'EPURATION DE CALYPSO AVEC
RETOUR DU COMPOST ET TRANSPORT**

Mode de passation et forme de marché :

Marché Public en APPEL D'OFFRES A PROCEDURE ADAPTEE
Procédure adaptée soumise aux dispositions de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 et du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions de créances : Trésorier Principal de
SAINT MICHEL DE MAURIENNE.

Ordonnateur : Monsieur le Président

Comptable public assignataire des paiements : Trésorier Principal de SAINT MICHEL DE MAURIENNE



SOMMAIRE

<u>ARTICLE 1 : CONTRACTANT</u>	<u>3</u>
<u>ARTICLE 2 : PRIX</u>	<u>4</u>
<u>ARTICLE 3 : DUREE, DELAIS D'EXECUTION</u>	<u>6</u>
<u>ARTICLE 3-1 : DUREE DU MARCHE</u>	<u>6</u>
<u>ARTICLE 3-2 : DELAIS D'EXECUTION</u>	<u>6</u>
<u>ARTICLE 4 : PAIEMENT</u>	<u>6</u>
<u>ARTICLE 5 : NOMENCLATURES</u>	<u>6</u>

ACTE D'ENGAGEMENT

Article 1 - CONTRACTANT

ENTITE ADJUDICATRICE

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes Maurienne-Galibier

Personne responsable du marché : Monsieur le Président

Nom, prénom, qualité et adresse professionnelle du signataire :

M
.....
.....
.....
.....

☐ Agissant pour mon propre compte¹ ;

☐ Agissant pour le compte de la société² :

.....
.....
.....
.....

☐ Agissant en tant que mandataire du groupement solidaire³

☐ Agissant en tant que mandataire solidaire du groupement conjoint

☐ Agissant en tant que mandataire non solidaire du groupement conjoint

pour l'ensemble des prestataires groupés qui ont signé la lettre de candidature du/...../.....

- après avoir pris connaissance du cahier des clauses administratives particulières (C.C.A.P), et des documents qui y sont mentionnés,
- et après avoir fourni les pièces prévues aux articles 45 et 48 de l'ordonnance relative aux marchés publics,

Je m'ENGAGE ou j'ENGAGE le groupement dont je suis mandataire⁴, sans réserve, conformément aux conditions, clauses et prescriptions imposées par l'ensemble des pièces mentionnées à l'article 2A) du cahier des clauses administratives particulières, à exécuter les travaux qui me concernent, dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne nous lie toutefois que si son acceptation nous est notifiée dans un délai de 90 jours à compter de la date limite de réception des offres fixée par le règlement de la consultation.

Article – 2 - Prix

¹ Cocher la case correspondante à votre situation

² Indiquer le nom, l'adresse, le numéro SIREN, Registre du commerce, numéro et ville d'enregistrement ou répertoire des métiers, numéro et ville d'enregistrement ou les références de son inscription à un ordre professionnel ou référence de l'agrément donné par l'autorité compétente quand la profession à laquelle il appartient est réglementée

³ Cocher la case correspondante à la nature de votre groupement

⁴ Rayer la mention inutile

Les prestations seront rémunérées par application aux quantités réellement exécutées des prix du bordereau des prix unitaires, sur la base d'une facture émise à l'échéance de chaque trimestre.
Il s'agit d'un marché conclu avec montant minimum et montant maximum.

Les quantités minimales et maximales annuelles sont les suivantes :

TONNAGES	MINI	MAXI
Boues en compostage avec retour du compost	600 T	850 T
Boues en compostage sans retour du compost	0 T	850 T

TONNAGES	MINI	MAXI
Boues (en filière de secours au compostage)	0	50

Montant minimal du marché (à titre indicatif)

Quantité minimale du marché

Traitement des boues compostage avec retour	600 T x€ HT =
Traitement des boues compostage sans retour	0 T x€ HT =
Transport des boues par camion	600 T x€ HT =
Traitement des boues filière secours	0 T x€ HT =
Transport des boues sur site filière de secours	0 T x€ HT =
Rapport annuel	1 x€ HT =
Sous Total HT	
TVA en vigueur	
Montant TTC	

Montant maximal du marché (à titre indicatif)

Quantité maximale du marché

Traitement des boues compostage avec retour ou	850 T x€ HT =
Traitement des boues compostage sans retour (année 2)	850 T x€ HT =
Transport des boues par camion	850 T x€ HT =
Traitement des boues filière secours au compostage	50 T x€ HT =
Transport des boues sur site filière de secours	50 T x€ HT =
Rapport annuel	1 x€ HT =
Sous Total HT	
TVA en vigueur	
Montant TTC	

PRESTATION SUPPLEMENTAIRE EVENTUELLE
ATTENTION : A REMPLIR OBLIGATOIREMENT

	Quantité minimale 600 T		Quantité maximale 850 T	
	Prix unitaire HT	Total HT	Prix unitaire HT	Total HT
Enlèvement sur site et transport des boues jusqu'au centre de traitement par compostage avec ou sans retour du compost				
	Quantité minimale 0 T		Quantité maximale 50 T	
Enlèvement sur site et transport des boues jusqu'au centre de traitement Filière de secours au compostage				

Article – 3 - Montant total du marché (article réservé au maître d'ouvrage)

Cadre réservé au maître d'ouvrage (à cocher)		
La P.S.E. est retenue	OUI ☐	NON ☐

Cadre réservé au maître d'ouvrage			
	Montant HT	TVA	Montant TTC
Montant total du marché			
Minimum			
Maximum			

Déclaration de sous-traitance au moment de l'offre :

- Le ou les actes spéciaux de sous-traitance n°..... annexé(s) à l'acte d'engagement indiquent la nature et le montant des prestations que l'on envisage de faire exécuter par des sous-traitants payés directement. Les noms et les conditions de paiement de ces sous-traitants ainsi que le montant des prestations sous-traitées indiqué dans chaque acte spécial de sous-traitance constituent le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement ou céder.
- Chaque acte spécial de sous-traitance constitue une demande d'acceptation du sous-traitant et d'agrément de ses conditions de paiement, demande qui est réputée prendre effet à la date de notification du marché ; cette notification est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement.
- Le montant total des prestations que l'on envisage de sous-traiter conformément à ces actes spéciaux de sous-traitance est de :

Montant hors taxe : Euros

TVA (taux de %) : Euros

Montant TTC : Euros

Soit en lettres :

.....
.....

Article – 4 - DUREE, DELAIS D'EXECUTION

Article 4-1 : Durée du marché

Le marché est conclu pour une durée de deux ans, démarrant à la date de notification du présent marché.

Article 4-2 : Délais d'exécution

Le délai d'exécution des demandes d'évacuation ainsi que tout autre élément indispensable à leur exécution seront fixés dans les conditions définies à l'article 3 du C.C.A.P.

En tout état de cause, le début de l'évacuation des boues vers le centre de traitement ne pourra excéder 24h (1 jour ouvré) après émission de la demande par la collectivité.

Article – 5 - PAIEMENT

La personne publique contractante se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants :

Ouvert au nom de :

pour les prestations suivantes :

Etablissement :

Numéro de compte : Clé : Code banque : Code guichet :

Conformément au C.C.A.P. la ou les entreprises ci-après désignées

- ☐ refusent⁵ de percevoir l'avance
☐ acceptent de percevoir l'avance

NB : Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que l'entreprise renonce au bénéfice de l'avance.

Article – 6 - NOMENCLATURES

La ou les classifications principales et complémentaires conformes au vocabulaire commun des marchés européens (CPV) est :

Principale : 90513600 - Services d'élimination des boues

Complémentaires :

90513700 - Services de transport des boues

90513900 - Services d'évacuation des boues

J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation du marché à mes (nos) torts exclusifs que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant des articles 43, 44 et 46 du Code des marchés publics.

⁵ Cocher la case correspondant à votre situation

ENGAGEMENT DE L'OPERATEUR ECONOMIQUE

Fait en un seul original
A
Le

Signature de l'opérateur économique
Porter la mention manuscrite
Lu et approuvé

ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR

Est acceptée la présente offre pour valoir
marché

Signature du représentant du pouvoir adjudicateur

A
Le

DATE D'EFFET DU MARCHE

Date de signature de l'avis de réception postal par le titulaire
(valant notification du marché) :

NANTISSEMENT OU CESSION DE CREANCES

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance de :

1 ☐ La totalité du marché du marché dont le montant est de (*indiquer le montant en chiffres et en lettres*) :

2 ☐ La totalité de la facture n°.....afférent au marché (*indiquer le montant en chiffres et lettres*) :

3 ☐ La partie des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct, est évaluée à (*indiquer en chiffres et en lettres*) :

4 ☐ La partie des prestations évaluée à (*indiquer le montant en chiffres et en lettres*) :

et devant être exécutée par

en qualité de : ☐ membre d'un groupement d'entreprise ☐ sous-traitant

A le⁶
Signature

⁶ _____
Date et signature originales